

Déclaration liminaire CDEN du 9 février 2023

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Lors du CDEN du 17 octobre, nous avons fait un bilan de cette rentrée 2022 et dénonçons une rentrée peu réussie en raison du manque de remplaçants, d'une école inclusive sans moyens suffisants (manque d'AESH pour permettre de répondre aux besoins réels des élèves notifiés, manque de dispositifs ULIS pour accueillir tous les élèves notifiés, manque de places dans les établissements spécialisés et nous rajouterons manque d'enseignants référents), recours massif à l'emploi de contractuels en particulier dans le bilingue.

Nous ne développerons donc pas plus le côté bilan d'une rentrée ne répondant pas aux besoins d'un service public d'éducation de qualité, chaque membre de cette instance ayant pu entendre et partager nos constats.

Passons directement à la préparation de la rentrée 2023.

L'étude des documents préparatoires nous laisse quelque peu dubitatifs.

En effet, nous constatons que l'on ouvre encore et toujours de nouveaux pôles bilingues. Le groupe scolaire l'Avenir à LINGOLSHEIM qui n'en était pas un le devient de fait, l'école des Courlis à HOERD.

Avec quels moyens humains ? Auriez-vous soudainement trouvé une manne de personnels formés ? Allez-vous continuer à recourir aux contractuels pour répondre à une demande politique qui est à rebours de l'intérêt du service public d'éducation et au détriment de ses agents comme de ses usagers ? Nous continuerons bien évidemment à suivre avec grande attention la situation du bilinguisme et l'imparfaite réalisation de promesses que nous qualifierons « d'en l'air ».

Quant à l'école inclusive, nous faisons plusieurs constats :

- Premièrement, nombre de dispositifs accueilleront déjà et officiellement 13 élèves. Certains se verront sans doute sollicités pour en accueillir un ou deux de plus au fil de l'année scolaire. Est-ce bien conforme à la circulaire 2015-129 en son point 2.1 ?
- Deuxièmement, nous regrettons que les effectifs d'ULIS ne soient pas toujours pris en compte comme, par exemple, à l'école Wentzel à WISSEMBOURG où vos chiffres montrent bien qu'en tenant compte des élèves d'ULIS, les effectifs prévus sont au-dessus du seuil de fermeture. Certes, ce n'est qu'une grille indicative mais c'est un repère essentiel quand même. Equité ? Egalité ? Réalité économique ?
- Troisièmement, vous actez trois ouvertures d'ULIS. Est-ce assez pour accueillir les dizaines d'enfants notifiés et non pris en charge par ce dispositif par manque de places ?
- Quatrièmement, vous actez l'ouverture d'un poste d'ERSEH (enseignant référent), cela sera-t-il suffisant pour à la fois répondre aux nouvelles notifications et alléger la tâche de ces collègues qui n'en peuvent plus tant leur charge de travail s'accroît ?

Nous ne vous cacherons pas notre inquiétude quant au devenir d'une école inclusive qui, dans la réalité du terrain, n'inclut pas toujours et exclut toujours trop souvent.

Pour ce qui est du remplacement, nous nous réjouissons que vous rejoigniez notre constat et notre analyse. Vous vous appuyez sur l'analyse de la situation de l'année en cours, nous, nous nous appuyons sur l'analyse de la situation depuis des années et des années. Ce n'est qu'un détail, l'essentiel étant que nos analyses soient concomitantes.

Mais quelles sont vos propositions ? Permettez-nous de vous citer dans ce passage extrait de la page 5 du document de travail : « A ce titre, il est prévu de créer des postes de titulaires remplaçants supplémentaires pour suppléer les enseignants indisponibles. »

Combien ? Quand ? Comment ? Voici nos interrogations, interrogations légitimes, interrogations auxquelles nous attendons une réponse claire et précise.

Il y aurait encore tant à dire mais le temps manque.

Alors finissons sur une note positive, l'évolution du dialogue social dans notre département. Nous ne pouvons que nous féliciter quant à vos décisions de report des instances en raison des mouvements de grève ou encore pour celle de la mise en place d'un GT sur le mouvement et sa circulaire, ce qui correspond à la demande que nous vous avons adressée par courrier le 9 janvier et qui était restée lettre morte jusqu'alors. Avec grande sincérité, l'UNSA Education comme le SE-Unsa espèrent que ce ne sont que les premiers pas vers un travail coopératif constructif et pas, comme l'écrivait Lénine en réponse à un article de Rosa Luxembourg, « un pas en avant, deux pas en arrière ».

Je vous remercie.